PRÉFET
DU DOUBS
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visite dans le Doubs du Directeur général de l'Agence nationale de la cohésion des territoires

Besançon, le 09 février 2022

Rencontre des acteurs de la montagne

Jean-François COLOMBET, préfet du Doubs, a accueilli le lundi 7 février Monsieur Yves LE BRETON, préfet, directeur général de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) venu rencontrer l'équipe du Commissariat à l'aménagement du Massif du Jura et constater les avancées dans le déploiement du programme Avenir Montagnes dans le Doubs.

Créée au 1er janvier 2020, l'ANCT accompagne depuis deux ans dans le Doubs les collectivités dans la mise en œuvre de leurs projets de territoire par :

- L'accompagnement sur mesure en ingénierie administrative et technique, ingénierie réglementaire et juridique ou ingénierie financière,
- La mise en œuvre des programmes d'appui territorialisés comme les 14 « Petites villes de demain », les deux agglomérations de Grand Besançon Métropole et de Pays de Montbéliard Agglomération accompagnées au titre d'Action cœur de ville, mais aussi les 25 maisons France services labellisées,
- L'élaboration de contrats de relance et de transition écologique signés avec les 14 Établissements publics de coopération intercommunale du Doubs.

Par ailleurs, conformément à loi Montagne de 1985, chaque massif de montagne dispose d'un Commissariat à l'aménagement, au développement et à la protection. Ces structures d'Etat déconcentrées sont intégrées à l'ANCT. Le Commissariat à l'aménagement du Massif du Jura est basé dans le Doubs et met en œuvre toutes les politiques publiques liées à la montagne sur l'intégralité du massif (Ain, Jura, Doubs et Territoire de Belfort).

Monsieur Yves LE BRETON, préfet, directeur général de l'Agence, accompagné par Monsieur ROCK, préfet, conseiller expert transfrontalier de l'ANCT et de Madame SAILLANT, directrice du pôle Ruralité et Montagne de l'ANCT, ont ainsi rencontré l'équipe du Commissariat, lequel a pu exposer ses missions et les nombreux challenges pour les années à venir : déploiement du Contrat de plan interrégional État-Régions (CPIER) 2021-2027, élaboration du schéma interrégional d'aménagement du massif du Jura ainsi que le déploiement du grand plan Avenir Montagnes.

Cabinet du préfet
Bureau de la Représentation et de la Communication Interministérielle de l'État

Tél. : 03 81 25 10 70
Mél : pref-communication@doubs.gouv.fr

8 bis, rue Charles Nodier
25035 BESANÇON Cedex

En guise d'illustration des actions en cours, Monsieur LE BRETON a également été accueilli par Monsieur Cédric BOLE, vice-président du Parc naturel régional (PNR) du Pays Horloger, président de la communauté de communes du Val de Morteau sur le site du Gardot, où il a pu découvrir deux projets lauréats du programme « Avenir Montagne Ingénierie » : celui du PNR du Doubs-Horloger et celui porté par les deux associations Espace Nordique Jurassien et Grandes traversées du Jura.

Ce dernier, répondant à un fort besoin et à une meilleure répartition en offre d'hébergement sur le massif, vise à mettre en place, le long des parcours d'itinérance transjurassienne, un système d'aménagement expérimental d'aires de convivialité, de bivouac et de chalets-refuges. Le projet, qui s'appuie sur de multiples partenariats (élus, socioprofessionnels du tourisme, services de l'État, école d'architecture, etc.) a également pour objectif, à l'échelle interdépartementale du massif, de traiter de l'intégration exemplaire des installations qui devront s'inscrire dans une démarche de développement d'une offre pleine nature, durable, toutes saisons, et respectueuse de l'environnement et des paysages.

La visite de cette délégation a enfin été l'occasion de présenter les projets accompagnés financièrement par le Commissariat à l'aménagement du Massif du Jura en 2021 (5,3M€), au travers du plan Avenir Montagnes Investissement, qui perdure en 2022, avec une enveloppe dédiée de 10,6M€. L'appel à manifestation d'intérêt relatif à ce plan d'investissement est en cours. Les dossiers peuvent être déposés auprès du Commissariat à l'aménagement du massif du Jura jusqu'au 1er mars 2022.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Hélène de KERGARIOU
Commissaire à l'aménagement du massif du Jura
Tél : 07 64 78 33 61
Mél : helene.de-kergariou@anct.gouv.fr

JURA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

avenir MONTAGNES ingénierie

JURA

4 TERRITOIRES LAURÉATS
- 1ère vague -

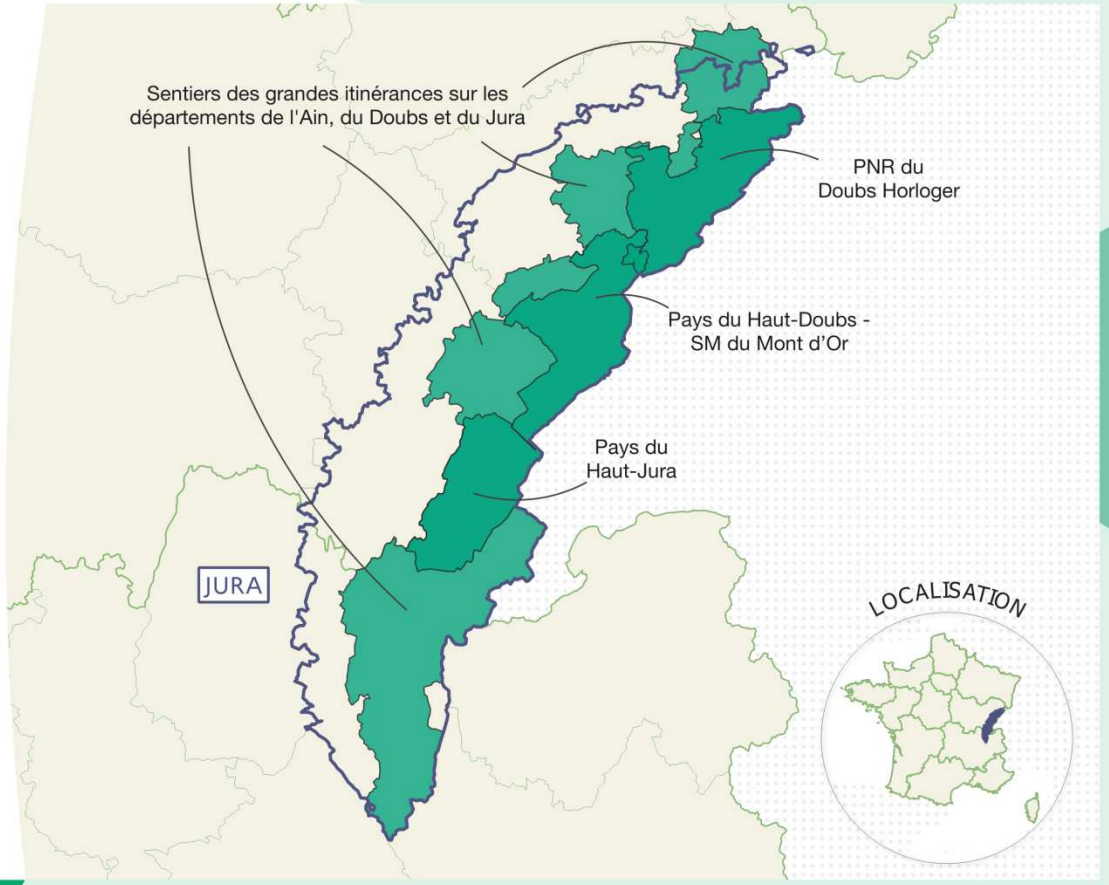

Lorem ipsum — Libellé du projet
- Périmètre du projet
- Délimitation du massif
- Contour régional
- Contour départemental

0 — 50 — 100 km

Sources : ANCT 2021, IGN 2021 • Réalisation : ANCT pôle adt - Cartographie 05/10/2021